

N/REF : 6/03/2024 11H25 C:000053 I:02306

V/Email reçu le Mercredi 06/03/2024 à 11H25

V/REF.IMM. TAV

IMMEUBLE : TOUR D'Auvergne -TAV
21, RUE DE LA TOUR D'Auvergne
44200 NANTES

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

Rennes, le

17 Mai 2024

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie

LOCALISATION : ALLEE 20 AUVERGNE - MME BOUDET 06 26 53 18 66

MOTIF : PETITE FUITE DANS LE SOUS-SOL SIGNALÉ PAR LE SYNDIC ET QUI VIENDRAI DE
L'EP DE LA TOITURE TERRASSE DU DESSUS (A VÉRIFIER)

Donneur d'ordre : M. C BARRE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes à l'intérieur de
l'immeuble.

INTERVENTION DU 23/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
REPÉRAGE DU LIEU DE LA FUITE
ARROSAGE DU PIED DE LA COLONNE SECHE
CONSTAT: ÉCOULEMENT LE LONG JUSQU'AU SOUS SOL
VOIR AVEC UN COUVREUR POUR REFAIRE L'ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 29/04/24 à 16H26 M. C BARRE

NR LGESTION Email envoyé le 03/04/24 à 16H45 M. C BARRE

0304 : POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER QUE CETTE DEMANDE EST TOUJOURS
D'ACTUALITÉ. VOUS REMERCIANT.

MG LGESTION Email envoyé le 12/03/24 à 16H35 M. C BARRE

SUITE A UN NOUVEL ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE, IL SEMBLERAIT QUE SE SOIT LA
SOCIETE ADELIS QUI SOIT EN CHARGE DE LA RÉSIDENCE.
POURRIEZ VOUS NOUS TRANSMETTRE LEUR COORDONNÉES AFIN QUE NOUS PUISSIONS
PLANIFIER L'INTERVENTION?

JE VOUS REMECIE PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR

MG LGESTION Email envoyé le 06/03/24 à 15H54 M. C BARRE

SUITE ÉCHANGE AVEC MME BOUDET, CETTE DERNIERE NOUS A FAIT PART DU FAIT
QUE LA DEMANDE ÉTAIT ANNULÉE, QUE LA PROBLEMATIQUE ÉTAIT DU RESSORT DU
SYNDIC.

DEVONS NOUS CLOTURER LA DEMANDE ?

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS006-Recherche Fuite	EF-EC-chauf.sol	1	156,54
				156,54
		TOTAL H.T.		156,54
		T.V.A. a 10,00%		15,65
		TOTAL T.T.C.En EURO		172,19

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Ouest SERVIMO

De: Charles BARRE <cbarre@ajoncs.fr>
Envoyé: mercredi 6 mars 2024 11:24
À: Ouest SERVIMO
Cc: mp.boudet@fac-habitat.com
Objet: TOUR D'Auvergne -TAV - 21, RUE DE LA TOUR D'Auvergne . 44200 NANTES
Pièces jointes: 1707637160641.jpg; 314 Passéo Plans.pdf

Bonjour,

J'aurai besoin d'une intervention pour une petite fuite dans le sous-sol signalé par le syndic et qui viendrai de l'EP de la toiture terrasse du dessus (à vérifier),

Vous trouverez ci-joint une photo et un plan,

Vous pouvez contacter Mme Boudet en copie de ce mail ou au 06 26 53 18 66,

Merci de votre retour,

Cordialement,



Charles BARRE

Gérant Immobilier

ESH Les Ajoncs

18 Boulevard de la Résistance

56000 Vannes

0299264408 - 0615693559

cbarre@ajoncs.fr

www.eshlesajoncs.fr